

*Ville de passion!*

**DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
VILLE DE SAINT-LOUIS**

## **APPEL A CANDIDATURE POUR L'EXPLOITATION D'UN LOCAL A VOCATION ÉCONOMIQUE SITUÉ DANS L'ANCIEN MARCHÉ**



## I. CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

### PRÉAMBULE

Dans le cadre de son développement économique et touristique, la collectivité souhaite mettre à disposition des entreprises du territoire certains sites dédiés. L'objectif est ainsi d'accompagner les porteurs de projets afin de permettre l'essor de leur activité dans une approche de développement local et de création d'emploi.

Dans ce cadre, la Maire informe que conformément à l'article L2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et de l'ordonnance 2017-562 du 19 avril 2017, il est procédé à un appel à candidature pour l'exploitation d'un local sur le domaine public.

Cet appel à candidature ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de marchés publics.

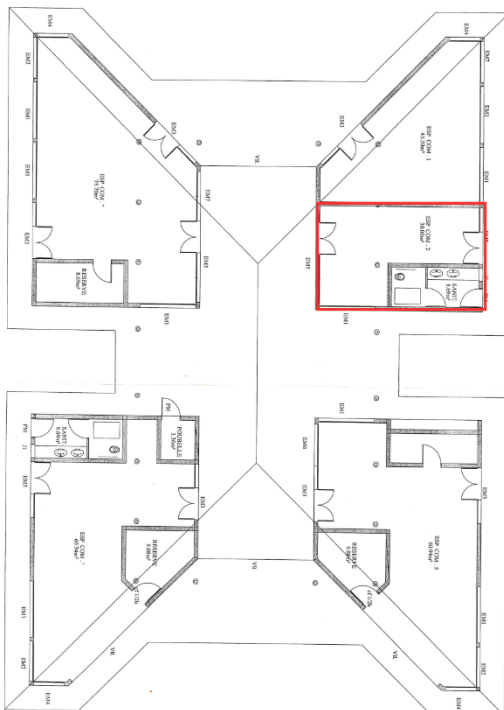
### OBJET

Le présent appel à candidature porte sur la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public pour la gestion et l'exploitation d'un local que la Ville de Saint-Louis souhaite affecter à des activités commerciales.

### LOCALISATION DE KIOSQUE

Le local est situé dans l'ancien marché près de la mosquée de Saint-Louis, localisé en centre-ville.  
Adresse : 95 D, rue du marché – 97450 SAINT LOUIS

Rue du Marché



Avenue Principale

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU LOCAL

- Superficie : kiosque d'environ 30 m<sup>2</sup>
- Local accessible PMR, vide de tout mobilier et autre aménagement intérieur
- Local comprenant un espace de vente
- Sol carrelé avec siphon de sol
- 1 porte aluminium
- 2 volets roulants métalliques
- Site raccordé aux réseaux : électrique, eau potable et eau usée

## II. CADRE DE L'APPEL A PROJET & MODALITÉS D'OCCUPATION

La collectivité cherche un preneur pour :

- occuper un local à vocation économique objet du présent appel à candidatures
- exploiter le local en proposant a minima un espace de production et de vente
- contribuer à l'animation et à la dynamisation du secteur

### TYPE ET DURÉE DU CONTRAT D'OCCUPATION

**Contrat d'occupation** : La mise à disposition du local se fera sur la base d'une convention d'occupation temporaire du Domaine Public Communal entre l'occupant et la Commune de Saint-Louis.

**Durée** : 24 mois

**Montant de la redevance** : L'exploitation du local est accordée moyennant le versement d'une redevance calculée sur la base de la délibération du conseil Municipal relative à la tarification des redevances d'occupation du domaine public et autres prestations de service en vigueur :

Redevance mensuelle fixe s'élevant à 360.00 € (Trois cent soixante euros).

### CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le présent appel à projet s'adresse en priorité aux « publics-cibles » de la Commune de Saint-Louis qui présenteront un projet viable économiquement, soit :

- les personnes porteuses d'un projet de nécessaire à leur insertion sociale et économique ;
- les acteurs économiques déjà installés sur le territoire et devant relocaliser leurs activités ;
- les personnes ayant un projet de développement économique ne trouvant pas de local à louer adapté au lancement de leur projet.

Les candidats devront proposer un projet présentant une amplitude d'ouverture en cohérence avec l'activité accueillie ainsi que la clientèle ciblée.

Tout aménagement concernant les façades du local (peinture, signalétique...) ou l'espace extérieur à proximité immédiate du local (auvent, voile d'ombrage, store, caillebotis, pergola, parabole, installation de tables et chaises...) est obligatoirement soumis à l'accord ÉCRIT de la Collectivité avec un descriptif détaillé des réalisations envisagées et un argumentaire justifiant ces aménagements.

Les réalisations envisagées doivent être légères, démontables et ne pas affecter la qualité paysagère du site.

Il est par ailleurs exigé des occupants qu'ils veillent à ne pas troubler la tranquillité du voisinage par des activités bruyantes ou malodorantes et qu'ils assurent la gestion des déchets occasionnés par leur activité. L'occupant s'engagera à assurer l'entretien du local ainsi que celui de ses abords immédiats.

Pour prévenir des obstructions et des problèmes des eaux usées, tout en contribuant à la protection de l'environnement, un équipement de la gestion des graisses devra être installé dans le local.

Toute vente d'alcool est conditionnée à la détention d'une licence adaptée.

## *VOS CANDIDATURES*

**Candidature** : les dossiers sont :

- à télécharger sur le site de la Ville <https://saintlouis.re>
- ou à retirer au Service Économique sis au n° 8 rue du Vieux Moulin 97450 Saint Louis
- ou par mail auprès du Service Économique : [serviceeconomique@saintlouis.re](mailto:serviceeconomique@saintlouis.re)

**Visites de site** :

Afin de prendre connaissance du local et permettre aux candidats d'échanger sur leur projet s'ils le souhaitent, 2 visites de site sont proposées :

- Le mercredi 12 février de 10h à 11h30
- Le vendredi 14 février de 10h à 11h30

**Date limite de dépôt du dossier** : le vendredi 28 février 2025 à 16 heures

Les candidatures sous pli cacheté et portant la mention « **Appel à candidature pour l'exploitation de local** » devront :

- Soit être remises contre récépissé au Service Économique sis au n° 8 rue du Vieux Moulin 97450 Saint Louis (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00) ;
- Ou devront être envoyées par la poste par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Louis – 125 avenue principale – 97450 SAINT LOUIS ;
- Ou transmise par mail à l'adresse suivante : [serviceeconomique@saintlouis.re](mailto:serviceeconomique@saintlouis.re)

Le dossier de candidature comprendra :

- La fiche de candidature accompagnée des pièces à fournir.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, les candidats devront contacter le Service Économique au 0262 33 10 80 ou à l'adresse mail : [serviceeconomique@saintlouis.re](mailto:serviceeconomique@saintlouis.re)